



L'ARBRE A DANSES

ACCORD ENTRE NOUS

- Arriver au moins cinq minutes avant le début de la séance permet de profiter du cours au maximum. Et ne quitter la séance que lorsque le professeur en a signalé la fin.
- Avoir une tenue adaptée à la danse : vêtements souples, prêts du corps pour le classique, cheveux attachés pour ne pas qu'ils gênent le mouvement, pas de chewing-gum, pas de bijoux. Si cette tenue n'est pas adaptée, le professeur peut ne pas vous accepter en cours.
- Fournir un certificat médical de moins d'un mois lors de l'inscription ou pour les personnes majeures uniquement, signer une décharge.
- Respecter les locaux tant au niveau du studio de danse où les chaussures de ville sont interdites, qu'au niveau des vestiaires et des sanitaires que chacun veillera à laisser propres après son passage.
- Chaque adhérent de l'association devra acquitter le montant de son adhésion ainsi que ses cotisations pour l'année. Les cotisations seront payées pour l'année (possibilité de faire trois chèques qui seront encaissés en septembre, début janvier et début avril). Aucun remboursement ne sera possible sauf cas de force majeure (accident, déménagement) et sur présentation d'un justificatif.
- La responsabilité de l'association ne s'exerce que pendant les heures de cours et à l'intérieur des locaux : La Feuille d'Art, à Panissage.
- La responsabilité de l'association ne s'exerce que pour les personnes inscrites à une activité proposée par l'Arbre à Danses. Les personnes non inscrites à une activité ne peuvent en conséquence pas rester dans les locaux pendant les heures de cours sauf si elles y ont été invitées par un responsable de l'association.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux et déconseille d'apporter des objets de valeur.
- Dans la mesure du possible prévenir l'association en cas d'empêchement.

Et puis... la danse nous réunit avant tout pour le plaisir, ne l'oublions pas !

Je soussigné(e) (représentant légal pour les mineurs) :

.....
accepte de respecter l' « accord entre nous », rédigé par l'association l'Arbre à danses, après l'avoir lu attentivement.

Le : _____ , à _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :